**

*Pontoise, mercredi 14 juin 2017*

**CommuniquÉ de presse**

**Les Archives de la Commission des Antiquités**

**et des arts de Seine-et-Oise (1878-1969)**

**numérisées et en ligne**

**Le fonds concerne la presque totalité des communes du Val-d'Oise. Ce sont plus de 1 200 photographies d'édifices religieux et civils, publics et privés numérisées et mise à la disposition des internautes.**

**Un ensemble photographique de la fin du XIXe-début XXe siècle**

Ces photographies représentent essentiellement des églises, des abbayes, des prieurés, des châteaux, des fermes et quelques maisons remarquables. Elles documentent l'architecture des édifices ainsi que les objets qui y sont conservés et des meubles.

Ces clichés noir et blanc, tirés sur papier albuminé ou argentique, sont collés sur des planches cartonnées, accompagnés de légendes le plus souvent succinctes, parfois même erronées. Elles indiquent le lieu, le type d'édifice ou d'éléments architecturaux, la nature de l'objet, le matériau utilisé.

Ces éléments bénéficient pour la très grande majorité d'un classement ou inscription à l'inventaire supplémentaire, à partir de la loi 1913 sur la protection des Monuments historiques. Quelques édifices ou objets photographiés n'existent plus de nos jours, dérobés ou détruits à cause des bombardements de la Seconde Guerre mondiale.

Retrouvez toutes ces photographies liées à l'inventaire du fonds d'archives sur le site Internet des Archives départementales en [cliquant ici](http://archives.valdoise.fr/archive/fonds/FRAD095_00562/view:23414).

**La Commission des Antiquités et des arts de Seine-et-Oise**

Elle a été créée le 2 septembre 1878, à l'initiative du ministère de l'Instruction publique, du culte et des Beaux-arts. En 1881, elle devient Commission des Antiquités et des arts du département de Seine-et-Oise et disparaît en 1969, juste après l'éclatement de la Seine-et-Oise. D'abord missionnée pour recenser les œuvres artistiques pour l'Inventaire général des richesses d'art de la France, ses compétences sont élargies aux fouilles archéologiques (1881) puis à l'histoire du territoire (milieu du XXe siècle). Présidée par le Préfet, elle s'appuie sur les érudits locaux et sur les sociétés savantes.

Ces archives ont été versées dans un premier temps aux Archives départementales de la Seine-et-Oise. En 1997, la partie « valdoisienne » été alors transférée aux Archives départementales du Val-d'Oise.